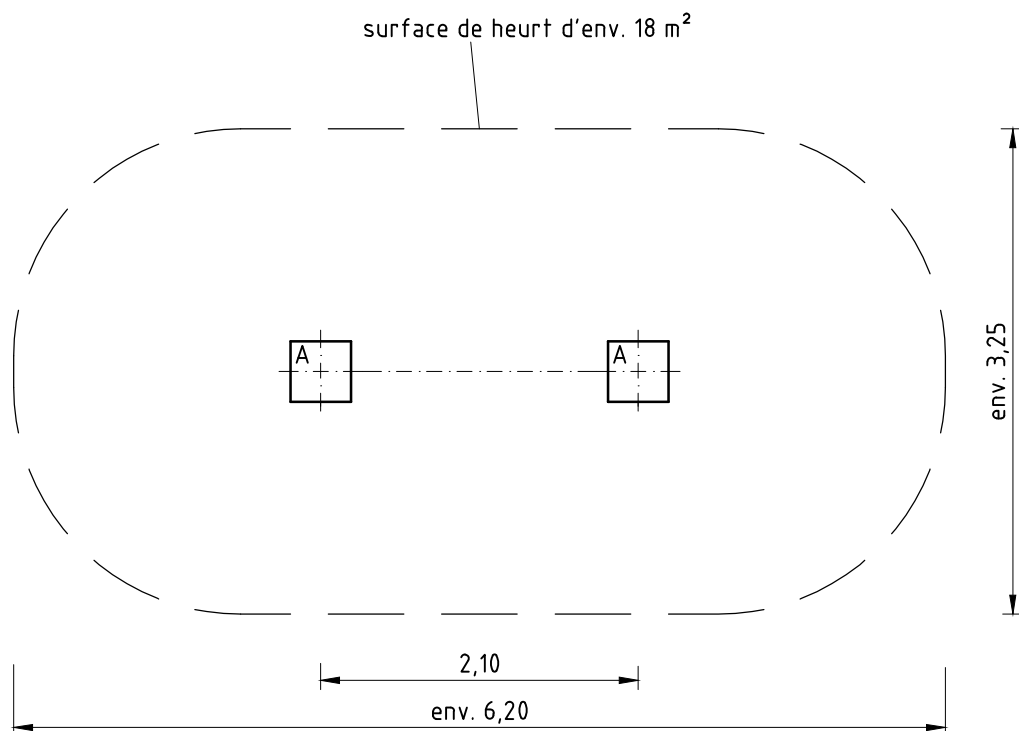
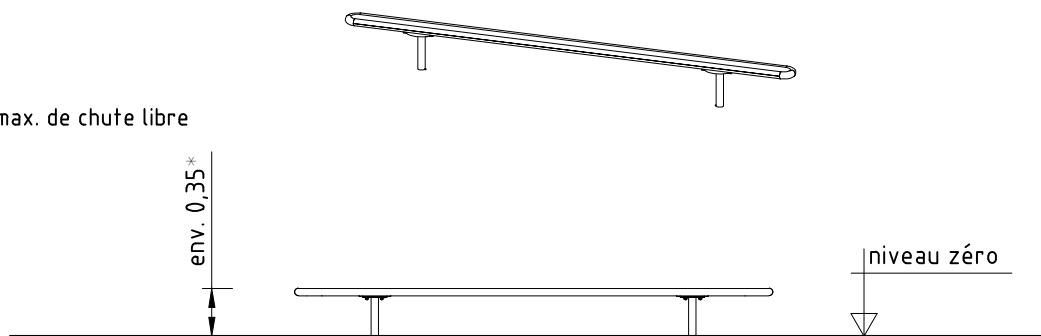


*hauteur max. de chute libre



1. Déterminez l'emplacement pour l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
3. Placez les deux supports pied dans les trous de fondation. Le marquage du niveau du sol (=goujon soudé) correspond à la profondeur de montage.
4. Remplissez les trous de béton non armé de la classe C20/25, arrondissez les angles et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est supérieure ou égale à la hauteur de chute maximale (voir EN 1176-1).
5. Autorisation d'utilisation après la prise complète du béton.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

